



DONNER À LA JEUNESSE AFRICAINE LES MOYENS DE MILITER POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE

Rapport de consultation des parties prenantes sur l'activisme des jeunes en faveur de la justice climatique au Bénin, en Guinée-Bissau, au Liberia, au Sénégal, en Sierra Leone et en Ouganda

By Dorah Muhanuuzi

PRÉPARÉ POUR LE FONDS POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE, une initiative conjointe du Fonds d'habilitation juridique et du Programme des droits de l'enfant et de la jeunesse du Fonds pour les droits humains mondiaux

Poto ci-dessus : Deux jeunes activistes du partenaire subventionné Girls for Climate Action lors de la réunion de lancement du Fonds pour la justice climatique du LEF-CYP en Ouganda.

À PROPOS DU FONDS POUR LES DROITS HUMAINS MONDIAUX

Le Fonds pour les droits humains mondiaux est une organisation internationale à but non lucratif qui identifie et investit dans les militants, les organisations et les mouvements de défense des droits humains les plus innovants et les plus efficaces au monde. Créé en 2002 par un groupe d'éminents militants et bailleurs, le Fonds met les défenseurs des droits humains de la base en contact avec des financements flexibles, un soutien stratégique à long terme et un réseau mondial d'alliés. Depuis sa création, le Fonds a collecté et investi 165 millions de dollars dans le travail de plus de 1 100 militants et organisations dans des pays du monde entier. Les militants soutenus par le Fonds ont renversé des lois injustes, obtenu des politiques progressistes et amélioré des millions de vies dans le monde entier.

À PROPOS DU FONDS D'HABILITATION JURIDIQUE

L'accès à la justice est un droit fondamental, mais il reste inaccessible pour plus de deux tiers de la population mondiale. Le Fonds d'habilitation juridique (LEF) a été créé en 2019 en partenariat avec la Fondation Charles Stewart Mott, la Fondation William et Flora Hewlett, Namati, et le Centre de recherches pour le développement international pour soutenir le mouvement croissant d'habilitation juridique et combler le fossé de la justice mondiale. Le Fonds d'habilitation juridique (LEF) est un programme hébergé par le Fonds pour les droits humains mondiaux.

Le LEF renforce les mouvements de base en offrant un financement sans restriction, en encourageant les réseaux dirigés par des pairs et en alimentant un changement durable. Depuis son lancement en 2021, le LEF a octroyé plus de 10 millions de dollars de financement flexible à 252 bénéficiaires locaux dans 68 pays à travers le monde.

À PROPOS DU PROGRAMME DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA JEUNESSE

Le programme des droits de l'enfant et de la jeunesse (CYP) est une initiative mondiale d'octroi de subventions du Fonds pour les droits humains mondiaux qui s'appuie sur le pouvoir et l'action des jeunes militants pour élargir leur espace civique et lutter contre la violence, la discrimination et les injustices systémiques. Depuis 2006, le CYP investit dans l'activisme et les mouvements menés par les jeunes pour faire avancer la justice, la dignité et les libertés fondamentales.

CYP fournit un financement et un accompagnement ciblés, flexibles et durables aux jeunes qui défendent leurs droits et s'organisent pour un changement sociétal plus large, y compris la justice climatique, l'égalité des sexes, la démocratie et les droits humains. L'approche de CYP garantit que les jeunes activistes disposent des ressources, de l'autonomie et du soutien dont ils ont besoin pour conduire un changement durable dans leurs communautés et au-delà.

À PROPOS DE L'AUTEUR



Dorah Muhanuuzi est avocate et spécialiste des droits de l'enfant et de la jeunesse. Elle travaille en tant que consultante pour le Fonds pour les droits humains mondiaux.



TABLE DES MATIÈRES

1. Résumé exécutif	<u>4</u>
2. Introduction	<u>7</u>
3. Perspectives par pays	<u>9</u>
Bénin	<u>9</u>
Guinée-Bissau	<u>10</u>
Libéria	<u>11</u>
Sénégal	<u>12</u>
Sierra Leone	<u>13</u>
Ouganda	<u>15</u>
4. Analyse comparative des informations spécifiques à chaque pays	<u>18</u>
5. Principales conclusions et tendances	<u>19</u>
6. Défis spécifiques : Barrières linguistiques, habilitation juridique et disparité entre les hommes et les femmes	<u>21</u>
7. Recommandations finales et plans d'action stratégiques	<u>24</u>
8. Conclusion	<u>27</u>

1. RÉSUMÉ

Le changement climatique est une crise indéniable qui remodèle notre monde d'une main impitoyable. Mais ses effets sont loin d'être égaux. Si personne n'est épargné par le changement climatique, les populations les plus vulnérables du monde en subissent les effets les plus violents. Pour elles, le changement climatique n'est pas seulement une menace environnementale, c'est une force qui amplifie les inégalités existantes et aggrave les vulnérabilités auxquelles elles sont déjà confrontées. Alors que les côtes s'érodent, que les écosystèmes s'effondrent et que les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus graves, les nations les plus pauvres du monde se retrouvent les moins bien équipées pour s'adapter ou répondre à ces menaces croissantes. Les conséquences sont désastreuses : des millions de personnes se retrouvent face à un avenir incertain, luttant pour garantir les droits humains fondamentaux. Pour aggraver cette crise, les migrations climatiques sont en augmentation, car les maisons deviennent inhabitables et les personnes touchées se déplacent à la recherche de sécurité et de moyens de subsistance.

En Afrique, les effets du changement climatique sont particulièrement dévastateurs. Les communautés vulnérables se retrouvent en première ligne, supportant le plus lourd fardeau d'une crise environnementale dont elles sont le moins responsables. Malheureusement, les réponses des gouvernements à ces impacts locaux et régionaux sont souvent en deçà des solutions justes et efficaces nécessaires.

En réponse aux lacunes laissées par les gouvernements, les jeunes ont pris les choses en main, s'organisant au niveau local pour relever les défis urgents posés par le changement climatique. Qu'il s'agisse de mener des projets d'adaptation, de fournir de l'aide ou de mobiliser les communautés, les jeunes Africains se font les défenseurs du climat, comblant le fossé là où le soutien institutionnel fait défaut. Leurs efforts ne sont pas seulement réactifs mais aussi visionnaires, se concentrant sur la construction de communautés résilientes et durables qui peuvent résister aux pressions environnementales croissantes. Reconnaisant l'importance de ces efforts locaux, le Legal Empowerment Fund (LEF) et le Children's and Youth Rights Program (CYP) du Fund for Global Human Rights ont commandé des études de cadrage dans six pays africains - Bénin, Guinée-Bissau, Liberia, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda - afin d'explorer l'activisme des jeunes en faveur de la justice climatique. Ces études visaient à comprendre les besoins de financement des jeunes activistes climatiques sur le terrain et à identifier les possibilités de collaboration et de soutien qui permettraient d'amplifier leur travail et de faire avancer des objectifs communs.

Dans ce rapport, nous



Présentons une vue d'ensemble de l'écosystème de la justice climatique menée par les jeunes dans les six pays, en examinant les structures, les initiatives, les stratégies et les réseaux que les jeunes activistes ont mis en place pour relever les défis climatiques.



Présentons des informations qualitatives sur les besoins des jeunes militants et les défis auxquels ils sont confrontés sur le terrain.



Évaluons le paysage du financement des initiatives climatiques menées par les jeunes, en identifiant les lacunes de financement et les obstacles rencontrés par les jeunes et les organisations de la société civile.



Examinons comment le Legal Empowerment Fund et le Children's and Youth Rights Program peuvent tirer parti de leurs réseaux pour devenir des bailleurs de fonds efficaces pour les initiatives de justice climatique menées par les jeunes en Afrique.



Identifions les obstacles et les facteurs facilitant la participation des jeunes à l'action climatique, tant au niveau local qu'international.

Ci-dessous : La réunion de lancement du Fonds de justice climatique LEF-CYP en Ouganda.



Ce rapport a été spécifiquement rédigé pour :

Les subventionneurs et les bailleurs de fonds du secteur de la jeunesse : L'un des principaux objectifs de ce rapport est d'explorer la manière dont le soutien collectif peut permettre aux jeunes de mener des efforts transformateurs en matière de justice climatique.

Les subventionneurs et les bailleurs de fonds dans le domaine du climat, de la terre et de la justice environnementale qui souhaitent explorer l'importance d'intégrer les jeunes et de fournir un soutien ciblé aux jeunes dans ce domaine.

Les jeunes qui ont participé au cadrage, pour leurs contributions inestimables et comme moyen de boucler la boucle du retour d'information, et tous les jeunes qui consacrent leur temps et leurs talents à ce travail très important.

Les acteurs gouvernementaux, internationaux et du développement qui s'engagent en faveur du leadership des jeunes et de la durabilité, et qui croient en l'importance de l'autonomisation des jeunes en tant que moteurs clés d'un avenir résilient et durable.

Vue d'ensemble

Ce rapport présente une synthèse des principaux résultats des études de cadrage sur l'activisme des jeunes en faveur de la justice climatique menées dans six pays africains : Bénin, Guinée-Bissau, Libéria, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda. Il présente les diverses approches de l'activisme, explore leur intersection avec l'habilitation juridique et aborde les besoins de financement critiques et les défis auxquels sont confrontés les jeunes activistes sur le terrain.

Les exercices de cadrage ont été commandés par le Legal Empowerment Fund et le Children's and Youth Rights Program du Fund for Global Human Rights avant le lancement de leur initiative conjointe, le LEF-CYP Climate Justice Fund, qui vise à financer l'action climatique menée par les jeunes dans ces pays. Le rapport vise à donner un aperçu des stratégies efficaces pour améliorer le soutien et les ressources pour les jeunes et leurs initiatives de justice climatique sur le continent.

Objectif et portée

Cette étude a été commandée dans six pays : trois pays anglophones (Liberia, Sierra Leone et Ouganda), deux pays francophones (Bénin et Sénégal) et un pays lusophone (Guinée-Bissau). Le Fonds s'est concentré sur le pilotage dans les pays où il a déjà une forte présence ou des liens étroits, dans le but de tirer parti des relations existantes pour faciliter un engagement significatif.

Un aspect essentiel de ces études a été de sonder l'intersection entre l'activisme climatique mené par les jeunes et l'habilitation juridique - permettant aux communautés de base de connaître, d'utiliser et de façonner la loi. Plus précisément, la recherche a exploré la manière dont les jeunes utilisent des approches d'habilitation juridique pour aborder et atténuer la crise du changement climatique dans leurs pays respectifs.

Chaque étude exploratoire a été conçue de manière à englober toutes les régions clés des pays. Cela nous a permis d'obtenir une vision complète et représentative du sujet. Les populations de ces pays étant composées d'une proportion importante de jeunes - souvent plus de 60 % d'entre eux ont moins de 35 ans - cette approche a permis de s'assurer que les divers points de vue et expériences des jeunes activistes sont bien reflétés dans les rapports.

L'objectif de ce rapport est d'agrégier et d'analyser les données afin d'identifier les tendances communes, les défis et les opportunités. Ce faisant, il cherche à informer les parties prenantes - y compris les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et les activistes - sur les moyens efficaces de soutenir les initiatives menées par les jeunes et de réaliser des progrès significatifs en matière de justice climatique.

Ce rapport couvre :

1. Principales conclusions pour chacun des six pays, y compris les formes d'activisme, les sources de financement, les besoins de financement et les défis à relever.¹
2. Analyse comparative pour identifier les points communs et les différences entre les pays.
3. Recommandations stratégiques pour améliorer les systèmes de soutien et les mécanismes de financement.

1 Bien que de nombreux défis soient communs aux six pays, nous avons identifié, dans chaque étude nationale, deux ou trois problèmes particulièrement répandus dans ce contexte. Les défis communs sont examinés plus en détail dans la section suivante sur les résultats clés.

2. INTRODUCTION

Le changement climatique est l'un des défis les plus urgents de notre époque, affectant de manière disproportionnée les communautés vulnérables à travers l'Afrique. En réponse, un fort mouvement de jeunes émerge à travers le continent, défendant la justice climatique et plaidant pour des solutions durables. L'activisme climatique mené par les jeunes se caractérise par des approches diverses, allant de la défense des énergies propres à la préparation aux catastrophes et à la gestion des déchets. Malgré l'impact de leur travail, les jeunes activistes sont souvent confrontés à des obstacles importants, notamment un financement limité et des problèmes bureaucratiques.

Méthodologie

Chaque étude exploratoire a utilisé deux approches générales :

- a. Une revue de la littérature
- b. Une étude qualitative

Les approches jumelées comprennent quatre phases principales :

PHASE I	Démarrage de la mission : Cette phase comprenait l'élaboration de concepts et de budgets ainsi que l'organisation de réunions pour définir les paramètres du travail. Elle comprenait également l'élaboration d'outils d'enquête et de questions pour les groupes de discussion et les entretiens avec les informateurs clés.
PHASE II	Étude documentaire visant à recueillir des informations sur les questions clés liées à l'étude exploratoire : Cet examen des documents existants comprend des rapports, des articles de presse et d'autres publications antérieures qui définissent le contexte du travail sur la justice climatique en Afrique en général, ainsi que le travail sur la justice climatique mené par les jeunes en particulier.
PHASE III	Visites sur le terrain et collecte de données primaires : Cette phase comprenait des visites sur le terrain pour rencontrer les organisations sélectionnées afin de mener des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés, qui constituaient les principales méthodes de collecte de données primaires.
PHASE IV	Synthèse des informations, analyse et rapport : Cette phase comprend la collecte et l'analyse des données.

Revue de littérature

Notre analyse documentaire a consisté en un examen ciblé et exploratoire d'articles publiés au cours des dix dernières années et disponibles dans des bases de données en ligne. Les articles ont été obtenus à l'aide d'une chaîne de recherche répondant aux principales questions de recherche de l'étude, à savoir (1) À quoi ressemble l'espace de justice climatique dirigé par les jeunes dans les six pays ? (2) Comment les jeunes de ces pays s'organisent-ils pour aborder/prévenir les impacts du changement climatique ? (3) Qui fournit les ressources dont les jeunes ont besoin pour faire ce travail ? (4) Quelle est l'intersection entre le changement climatique et l'habilitation juridique ?

Plutôt que de procéder à une analyse exhaustive de la littérature, ce processus a permis d'identifier des idées et des thèmes qualitatifs clés en rapport avec les questions de recherche. Par conséquent, ce rapport se concentrera sur les données qualitatives extraites de ces résultats, plutôt que sur une analyse approfondie de la littérature existante.

Entretiens qualitatifs

Trois méthodes ont été utilisées pour mener des entretiens qualitatifs : des entretiens individuels approfondis, des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe.

ENTRETIENS INDIVIDUELS APPROFONDIS

Ces entretiens ont été menés auprès de dirigeants de groupes de jeunes travaillant dans le domaine de la justice climatique qui ont répondu à notre demande initiale d'informations. Les entretiens ont été organisés à la fois virtuellement et en personne, en fonction des préférences des personnes interrogées et de la capacité des chercheurs à se déplacer pour les entretiens en face-à-face.

ENTRETIENS AVEC DES INFORMATEURS CLÉS

Ces entretiens ont été menés auprès d'acteurs importants de l'espace de la justice climatique. Des entretiens ont notamment été menés avec des défenseurs des droits de l'environnement, des fondateurs d'organisations non gouvernementales (ONG) de premier plan, des représentants d'organisations de donateurs et de bailleurs de fonds, ainsi que des responsables gouvernementaux et communautaires. En cultivant leurs réseaux, les chercheurs ont identifié et interrogé des acteurs clés, des activistes et des parties prenantes activement engagés dans la justice climatique, assurant ainsi une large représentation des voix à travers diverses régions et démographies.

DISCUSSIONS DE GROUPE

Ces sessions ont été spécifiquement conçues pour impliquer les jeunes activement engagés dans l'activisme en faveur de la justice climatique. Le consentement préalable de tous les participants a été obtenu avant le début des discussions.

Méthodes d'analyse des données

Les données recueillies dans le cadre des études exploratoires menées dans les six pays ont été analysées selon deux approches principales :

COMPARAISON CROISÉE ET SYNTHÈSE

Les données provenant de différentes sources - examens de bureau, enquêtes, entretiens avec des informateurs clés et discussions de groupe - ont été comparées et combinées pour donner une compréhension claire de l'activisme pour la justice climatique mené par les jeunes dans les pays sélectionnés. En examinant les résultats sous différents angles, l'analyse a permis de confirmer les points clés, de noter les différences et de mieux comprendre les facteurs qui favorisent et entravent l'activisme des jeunes pour la justice climatique dans chaque pays.

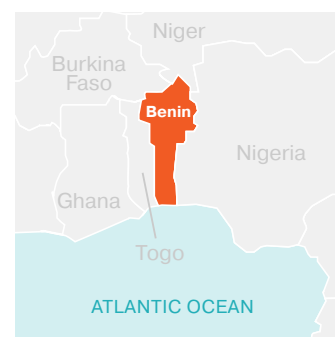
ENGAGEMENT ET VALIDATION DES PARTIES PRENANTES

Tout au long de l'analyse, il était important d'impliquer à nouveau les parties prenantes telles que les organisations de jeunesse et les dirigeants de la société civile qui ont contribué à ces études. Cela s'est fait par le biais de conversations de suivi pour confirmer les résultats, clarifier les questions et recueillir davantage d'informations. Ce processus a permis de s'assurer que l'analyse était précise et pertinente pour ceux qui travaillent directement dans le secteur.

3. DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE PAYS

Bénin

Le Bénin, avec une population d'environ 14,2 millions d'habitants, sert de pont géographique entre la zone tropicale et le Sahel, avec un paysage diversifié qui comprend des zones humides et des lacs dans le sud et des zones semi-arides dans le nord. La riche diversité biologique du pays, en particulier ses lacs et ses zones humides, est gravement menacée par la surexploitation, les plantes envahissantes, la construction anarchique et le déversement de déchets. Ces pressions environnementales exacerbent les effets du changement climatique, qui touchent toutes les couches de la population. Dans les régions septentrionales, les sécheresses prolongées compromettent l'agriculture et les activités pastorales, tandis que les communautés méridionales sont confrontées à la destruction de leur habitat en raison des inondations imprévisibles et du développement incontrôlé des zones humides. Les communautés lacustres sont particulièrement vulnérables, subissant des expulsions forcées qui perturbent leur mode de vie ancestral et compromettent leur accès aux ressources essentielles. L'application des lois interdisant la pêche des espèces menacées ne tient souvent pas compte des circonstances particulières de ces populations lacustres, ce qui complique encore leur situation. Alors que les impacts climatiques s'intensifient, les jeunes Béninois s'engagent de plus en plus dans le plaidoyer pour des pratiques durables et des réformes juridiques afin de protéger leur environnement et leur patrimoine culturel.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : Les initiatives menées par les jeunes au Bénin comprennent la promotion de l'agriculture durable, l'éducation environnementale et les projets communautaires d'adaptation au climat.



Répartition géographique : L'activité est importante dans les zones urbaines et les zones agricoles.

SOURCES DE FINANCEMENT

Sources principales : Le financement est assuré par des agences internationales de développement et des subventions locales occasionnelles.

DÉFIS



Accès au financement : La difficulté à obtenir des subventions importantes et les possibilités limitées de financement au niveau local constituent des obstacles importants.



Expertise technique : Les groupes dirigés par des jeunes manquent souvent d'expertise technique en matière de collecte de fonds et de mise en œuvre de projets.

Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau, qui compte environ 2,1 millions d'habitants, est un État fragile dont le niveau de développement est l'un des plus faibles au monde. Elle est classée 179e sur 193 pays dans l'indice de développement humain 2023/2024 des Nations unies. Le pays est confronté à des crises politiques et institutionnelles persistantes, marquées par de graves violations des droits humains, notamment des restrictions des processus démocratiques, des interdictions de manifester et un recul de l'État de droit. La Ligue bissau-guinéenne des droits humains a souligné ces problèmes dans de nombreux rapports, faisant état d'une impunité accrue et de menaces pour la coexistence pacifique. Cette instabilité a de graves répercussions sur les droits des jeunes et des enfants, car les difficultés économiques et la paralysie politique ont entraîné un manque d'attention aux services essentiels, laissant de nombreux enfants dans des situations précaires.

La vulnérabilité climatique du pays perturbe la croissance des cultures, ajoutant au fardeau des ménages qui luttent contre l'augmentation des coûts et des économies limitées pour la santé et l'éducation. Pour les enfants, la Guinée-Bissau a un score de vulnérabilité de 8,4 sur 10 selon l'Indice de risque climatique pour les enfants 2021 de l'UNICEF. Compte tenu de son faible indice de développement humain et de l'augmentation prévue des phénomènes météorologiques extrêmes, le changement climatique constitue une menace imminente pour le bien-être et les droits des enfants en Guinée-Bissau.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : Les jeunes activistes se concentrent sur la gestion des côtes, la défense des intérêts des communautés, le reboisement et les pratiques de pêche durables. Ils participent activement à la protection des forêts de mangroves et plaident en faveur d'une gestion durable des ressources.



Répartition géographique : L'action se concentre sur les régions côtières et les zones sujettes à la déforestation.

SOURCES DE FINANCEMENT

Sources principales : Les fonds proviennent d'organisations internationales de conservation et de contributions locales occasionnelles.

DÉFIS



Contraintes en matière de ressources : Les ressources limitées entravent l'ampleur et l'efficacité des initiatives en matière de climat.



Obstacles au financement : Les défis à relever sont notamment les possibilités limitées de financement au niveau local et la concurrence pour l'obtention de subventions internationales.

Libéria

Le Libéria, pays situé sur la côte ouest de l'Afrique et peuplé d'environ 5,5 millions d'habitants, est très vulnérable au changement climatique. Le pays est confronté à des menaces telles que l'élévation du niveau de la mer, des conditions météorologiques imprévisibles et des phénomènes extrêmes tels que les inondations et les sécheresses. Ces changements ont un impact direct sur l'agriculture, les ressources en eau et les moyens de subsistance de la population. La plupart des communautés dépendent fortement de l'agriculture de subsistance, et le fardeau du changement climatique pèse plus lourdement sur les groupes vulnérables, en particulier les femmes et les enfants.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : Au Libéria, l'activisme climatique mené par les jeunes se concentre principalement sur les projets de reboisement, l'éducation communautaire et le plaidoyer en faveur de pratiques agricoles durables.



Répartition géographique : L'action se concentre dans les zones urbaines telles que Monrovia et les communautés rurales environnantes où la déforestation et l'érosion des sols sont monnaie courante.

SOURCES DE FINANCEMENT

Principales sources de financement : Le financement provient essentiellement de petites subventions accordées par des acteurs internationaux, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne (UE) et d'autres organisations internationales comme ActionAid, le Global Fund for Children, etc. Certaines ONG locales apportent également leur contribution.

DÉFIS



Un langage compliqué en matière de justice climatique et d'habilitation juridique : Les groupes dirigés par des jeunes ont souvent du mal à comprendre et à naviguer dans des cadres juridiques et de justice climatique complexes, ce qui les empêche de défendre efficacement leurs intérêts.



Défis en matière de financement : Les possibilités de financement limitées, les obstacles bureaucratiques et le scepticisme des bailleurs quant à la capacité des organisations dirigées par des jeunes constituent des barrières importantes.



Obstacles juridiques et réglementaires : Des processus complexes de demande de subvention et des exigences réglementaires strictes entravent l'accès au financement.

Sénégal

Le Sénégal, pays d'Afrique de l'Ouest d'environ 18,2 millions d'habitants, a été confronté à de multiples crises depuis 2020, notamment la pandémie du COVID-19, les troubles politiques et les difficultés économiques, qui ont toutes eu un impact disproportionné sur la jeunesse. Malgré les initiatives du gouvernement en faveur du développement durable et des énergies renouvelables, l'engagement du pays en faveur de l'exploitation du pétrole et du gaz met en évidence la tension entre la croissance économique et la protection de l'environnement.

Le changement climatique menace considérablement les communautés côtières du Sénégal, où réside la majeure partie de la population. L'érosion côtière a entraîné des pertes d'emplois dans le tourisme et la pêche, poussant de nombreux jeunes à entreprendre des migrations dangereuses vers l'Europe, avec plus de 2 000 décès enregistrés entre 2020 et début 2024. La déforestation à l'intérieur des terres et la baisse de la productivité agricole ont exacerbé l'exode rural, poussant de plus en plus de jeunes à emprunter des itinéraires de migration précaires. Ces défis soulignent le besoin urgent de justice climatique et d'habilitation juridique pour protéger les populations vulnérables du Sénégal, en particulier les jeunes. Ils expliquent également la montée de l'activisme des jeunes dans le pays.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : Les jeunes sénégalais sont impliqués dans des projets de défense du climat, de conservation marine et de verdissement urbain.



Répartition géographique : Le militantisme se concentre dans les zones urbaines telles que Dakar et le long des régions côtières.

SOURCES DE FINANCEMENT

Sources principales : Le financement provient d'organisations environnementales internationales et de subventions du gouvernement local.

DÉFIS



Incohérence du financement : L'instabilité des financements et la complexité des procédures de demande de subvention affectent la continuité des projets.



Défis bureaucratiques : Les obstacles administratifs posent des difficultés d'accès et de gestion des fonds.

Sierra Leone

La Sierra Leone, qui compte environ 8,5 millions d'habitants, a connu une grave dégradation de son environnement en raison de la déforestation, de l'exploitation minière et des effets du changement climatique. La vulnérabilité de ce pays d'Afrique de l'Ouest au changement climatique est flagrante, puisqu'elle se classe parmi les 10 % de pays les plus menacés au monde. La Sierra Leone, l'une des nations les plus pauvres du monde, est confrontée à de nombreux défis liés au changement climatique, notamment la mise en péril de secteurs économiques cruciaux et l'exacerbation de la dégradation de l'environnement.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : L'activisme pour la justice climatique mené par les jeunes en Sierra Leone prend diverses formes pratiques, motivées par une profonde reconnaissance du besoin urgent d'un engagement proactif. La jeunesse sierra-léonaise est principalement impliquée dans la gestion des déchets, l'éducation environnementale au niveau local et les campagnes de défense du climat. L'initiative de l'UNICEF en faveur de l'action des jeunes est l'une des principales initiatives : de jeunes défenseurs mènent une campagne visant à inclure l'éducation à la protection du climat dans le programme d'études national. Cette initiative vise à doter les générations futures des outils dont elles ont besoin pour relever les défis climatiques. Au niveau local, des organisations telles que Plan International Sierra Leone et Our Recycling Hub mobilisent les jeunes pour qu'ils aient un impact tangible sur le terrain. Ces efforts visent non seulement à promouvoir la durabilité environnementale, mais aussi à créer des opportunités économiques dans les communautés marginalisées. En plus de ces actions locales, les organisations de jeunes tirent de plus en plus parti de stratégies juridiques, y compris le litige et le plaidoyer politique, pour lutter contre les effets néfastes du changement climatique. Les actions en justice, en particulier, sont devenues un outil puissant pour les jeunes militants, qui peuvent ainsi demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises et de faire pression en faveur d'une protection plus stricte de l'environnement.



Répartition géographique : L'activisme est très présent à Freetown et le long des zones côtières, qui sont fortement touchées par la pollution des déchets et la dégradation du littoral. Il est également notable dans les grandes villes comme Makeni et Bo, où nous avons identifié un nombre important de militants et de réseaux pour la justice climatique.

SOURCES DE FINANCEMENT

Sources principales : Le financement est assuré par des mécanismes intergouvernementaux tels que le Fonds vert pour le climat mis en œuvre par le gouvernement de la Sierra Leone. Les ONG internationales, comme le Global Fund for Children, Save the Children UK et ActionAid, fournissent des ressources financières et non financières aux organisations dirigées par des jeunes. Les jeunes activistes reçoivent également un soutien occasionnel de la part d'entreprises locales.

DÉFIS



Problèmes d'infrastructure : L'insuffisance des infrastructures affecte la mise en œuvre des programmes de gestion des déchets, d'éducation à l'environnement et de mobilisation.



Durabilité du financement : L'insuffisance du financement et le manque de soutien financier à long terme posent des problèmes importants. La dépendance à l'égard des subventions à court terme entrave la viabilité à long terme des projets.



Ouganda

L'Ouganda est confronté à d'importants défis environnementaux, notamment la déforestation, la dégradation des zones humides et les effets du changement climatique. Ces problèmes ont un impact de plus en plus grave sur la population du pays, en grande partie jeune, et menacent leurs moyens de subsistance, leur santé et leurs perspectives d'avenir. Avec plus de 75 % des 49 millions d'habitants du pays âgés de moins de 30 ans, les jeunes sont à l'avant-garde de l'activisme climatique, plaidant pour des protections environnementales plus fortes et un développement durable. Le récent développement de l'oléoduc est-africain (EACOP), un projet destiné à transporter du pétrole de l'Ouganda à la côte tanzanienne, a suscité de vives inquiétudes parmi les jeunes activistes. Selon eux, l'EACOP menace des écosystèmes vitaux, accélère les émissions de carbone et compromet les engagements de l'Ouganda en matière de climat. Malgré certaines initiatives gouvernementales, telles que la promotion des énergies renouvelables et de la reforestation, la pauvreté généralisée et l'application inadéquate des lois environnementales restent des obstacles majeurs.



VUE D'ENSEMBLE DE L'ACTIVISME CLIMATIQUE MENÉ PAR LES JEUNES



Formes d'activisme : Les jeunes Ougandais s'engagent par nécessité. Leurs efforts vont de l'ajustement des comportements quotidiens pour réduire les empreintes environnementales individuelles, à la participation à des initiatives de plantation d'arbres et à d'autres programmes écologiques, en passant par l'engagement dans l'activisme politique pour faire pression en faveur d'un changement systémique. L'action climatique menée par les jeunes en Ouganda couvre un large spectre : de ceux qui sont impliqués dans des mouvements mondiaux tels que Fridays for Future, aux activistes communautaires qui travaillent pour assurer leurs moyens de subsistance et soutenir leurs familles, en passant par ceux qui ont les connaissances et la passion, mais qui manquent de ressources, de plateformes ou de compétences pour s'engager activement. Les mouvements mondiaux de jeunes ont attiré l'attention des politiciens, des décideurs et des citoyens, incitant de nombreux jeunes Ougandais à se joindre à la lutte pour la justice climatique. Des activistes de premier plan comme Hilda Flavia Nakabuye et Vanessa Nakate font le lien entre les efforts locaux et internationaux en matière de justice climatique, plaidant pour le changement à la fois au niveau mondial et national. L'Ouganda a de plus en plus recours à des stratégies d'habilitation juridique, telles que les litiges d'intérêt public, les litiges stratégiques et le plaidoyer, qui permettent à des groupes comme Students Against EACOP Uganda de demander des comptes au gouvernement et aux acteurs privés pour les violations du droit de l'environnement qu'ils ont commises. Ces approches ont pour but d'inciter à une plus grande responsabilité et au respect des garanties environnementales.



Répartition géographique : L'activisme climatique mené par les jeunes en Ouganda est géographiquement diversifié, avec une activité significative concentrée dans les zones les plus touchées par les défis environnementaux. Kampala sert de plaque tournante pour l'activisme et la coordination au niveau national, tandis que des régions comme l'Ouganda oriental et le Nil occidental connaissent des efforts accrus au niveau local en raison de défis climatiques spécifiques. Dans l'ouest de l'Ouganda, l'activisme des jeunes est particulièrement axé sur la lutte contre les menaces environnementales posées par l'exploration pétrolière, notamment autour de l'EACOP. Dans le Nil occidental, l'exploitation de l'or et du sable a stimulé l'activisme local, les jeunes se mobilisant pour lutter contre la dégradation des sols et la pollution. Dans le nord et l'est de l'Ouganda, régions sujettes aux glissements de terrain et aux inondations, des groupes de jeunes participent aux efforts d'adaptation au climat et de réponse aux catastrophes.

SOURCES DE FINANCEMENT

Principales sources de financement : Le financement est assuré par des fondations internationales telles que la Fondation David et Lucile Packard, Mama Cash, des organismes gouvernementaux tels que l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et l'UE, Action on Disability et Development International, ainsi que plusieurs agences des Nations unies.

DÉFIS



Disparité entre les sexes : Les jeunes femmes sont nettement sous-représentées dans les fonctions liées à l'activisme climatique. Cette disparité limite non seulement la diversité des points de vue dans les initiatives sur le climat, mais aussi l'efficacité des efforts déployés pour relever les défis environnementaux.



Contraintes financières et de ressources : Les jeunes Ougandais manquent souvent des ressources financières et matérielles nécessaires à un plaidoyer efficace en faveur du changement climatique. Cette pénurie entrave leur capacité à mettre en œuvre des initiatives et des réponses à grande échelle au changement climatique, ce qui leur donne un sentiment d'impuissance face à l'escalade des défis environnementaux.



Obstacles juridiques : Les organisations dirigées par des enfants sont confrontées à des difficultés juridiques pour obtenir des financements, en raison de l'obligation d'être âgé de plus de 18 ans pour signer des contrats ou enregistrer officiellement une organisation.



Ci-dessus : La réunion de lancement du Fonds de justice climatique LEF-CYP en Ouganda.

4. ANALYSE COMPARATIVE DES INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À CHAQUE PAYS

Vue d'ensemble

L'analyse de l'activisme climatique des jeunes dans ces six pays fait apparaître des modèles et des tendances distincts. Chaque pays présente également des défis et des opportunités uniques, reflétant son contexte socio-économique distinct, ses problèmes environnementaux et la maturité des mouvements locaux dirigés par des jeunes. Cette analyse comparative vise à synthétiser ces idées afin d'identifier les points communs, les divergences et les domaines dans lesquels l'apprentissage et le soutien entre pays peuvent être bénéfiques.

Thèmes communs

LES INITIATIVES MENÉES PAR LES JEUNES

“Il reste encore beaucoup à faire”, déclare une personne interrogée en Ouganda. Dans les six pays, l'activisme climatique mené par les jeunes se caractérise par une forte concentration sur l'engagement communautaire et l'éducation à l'environnement. Des initiatives telles que la reforestation, la gestion des déchets et le plaidoyer en faveur de l'énergie propre sont prédominantes. Dans chaque pays, les organisations de jeunes travaillent sans relâche pour sensibiliser au changement climatique et promouvoir des pratiques durables au sein de leurs communautés.

DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT

Un défi récurrent auquel sont confrontées les organisations de jeunesse dans ces pays est de trouver un financement suffisant et durable. Les obstacles bureaucratiques, le scepticisme des bailleurs et l'accès limité à des subventions plus importantes sont des problèmes courants. Malgré ces difficultés, des efforts notables sont déployés pour mobiliser des ressources par le biais de petites subventions, de l'autofinancement et du soutien d'ONG internationales.

BESOINS EN MATIÈRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La nécessité d'améliorer le renforcement des capacités est un sujet crucial. Les organisations de jeunes des six pays ont souvent du mal à acquérir une expertise technique, des compétences en gestion de projet et des stratégies efficaces de collecte de fonds. Il existe un appel généralisé en faveur de programmes de formation ciblés pour combler ces lacunes et doter les jeunes militants des compétences nécessaires à la mise en œuvre réussie de leurs projets. Les jeunes activistes sont également souvent confrontés à des difficultés pour relier leur travail à des cadres plus larges de justice climatique, en particulier lorsqu'ils n'ont pas de formation scientifique.

Un militant s'est penché sur ce parcours en déclarant :

“Ma compréhension du changement climatique était limitée et je ne pouvais pas en parler en toute confiance avec mes collègues, car je pensais qu'il s'agissait d'un sujet réservé aux scientifiques. Lorsque j'ai participé à un séminaire en ligne organisé par Greenpeace Liberia, j'ai commencé à faire le lien entre mon travail de campagne pour la justice environnementale et la justice climatique. Je tiens à remercier ActionAid Liberia de m'avoir invitée à participer à d'autres formations, qui ont élargi ma compréhension de la justice climatique et m'ont donné la raison d'agir en tant que jeune personne.”

Opportunités d'apprentissage transnational

PARTAGER LES MEILLEURES PRATIQUES	Les pays qui ont mis en place des initiatives avancées, comme l'Ouganda pour la promotion des énergies propres ou le Sénégal pour la conservation du milieu marin, peuvent partager leurs bonnes pratiques avec ceux qui sont confrontés à des problèmes environnementaux similaires. Cet échange peut favoriser l'innovation et améliorer l'efficacité de l'activisme climatique mené par les jeunes dans toutes les régions.
RÉSEAUX RÉGIONAUX ET COLLABORATION	L'établissement de réseaux régionaux qui facilitent la collaboration entre les organisations de jeunesse peut améliorer le partage des ressources, l'échange de connaissances et le plaidoyer collectif. Un mouvement panafricain de la jeunesse pourrait amplifier les voix des jeunes et renforcer les réponses régionales aux défis climatiques.
DES PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS SUR MESURE	L'élaboration de programmes de renforcement des capacités spécifiques à une région, qui répondent aux besoins particuliers des jeunes militants dans différents pays, peut améliorer leur efficacité. Par exemple, une formation technique en gestion de projet et en plaidoyer juridique adaptée aux contextes locaux peut apporter le soutien nécessaire pour surmonter les défis communs.

5. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET TENDANCES

Tendances de l'activisme climatique mené par les jeunes

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT ACCRUS	Les jeunes des six pays sont de plus en plus sensibilisés aux questions climatiques. Cette prise de conscience conduit à un engagement accru dans l'activisme climatique, avec un plus grand nombre de jeunes participant à des initiatives environnementales et plaidant en faveur de l'action climatique.
DIVERSES FORMES D'ACTIVISME	L'activisme climatique mené par les jeunes prend des formes diverses, reflétant les priorités et les défis environnementaux locaux. Alors que certains pays se concentrent sur la reforestation et la gestion des déchets, d'autres mettent l'accent sur la conservation marine et l'agriculture durable. Cette diversité met en évidence la capacité d'adaptation des initiatives menées par les jeunes pour répondre à des problèmes régionaux spécifiques.
L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS INNOVANTES	Les jeunes activistes développent des solutions innovantes aux défis climatiques, telles que des moyens de subsistance alternatifs pour les communautés autochtones en Ouganda et des pratiques de pêche durables en Guinée-Bissau. Ces approches démontrent le potentiel des mouvements de jeunes à induire des changements significatifs grâce à des solutions adaptées au niveau local.

Défis partagés entre les pays

DURABILITÉ DU FINANCEMENT	L'un des défis les plus urgents est de trouver un financement durable. De nombreuses organisations de jeunes sont confrontées à des financements irréguliers, à un accès limité aux subventions importantes et à des obstacles bureaucratiques. Selon la Fondation des Nations unies, 6 % seulement de l'aide mondiale au développement est allouée à des programmes destinés aux jeunes. Cette statistique brutale met en lumière un problème crucial : la majorité de l'aide au développement passe à côté des initiatives menées par les jeunes, ce qui laisse peu de fonds disponibles pour que les jeunes puissent relever des défis urgents tels que le changement climatique. Pour relever ce défi, il faut un effort concerté pour améliorer les mécanismes de financement et fournir un soutien à long terme. Pour combler le déficit de financement, il faudra simplifier les processus d'octroi de subventions, accroître la participation des jeunes à la prise de décision et créer des produits financiers adaptés aux besoins des organisations dirigées par des jeunes. Cela permettra aux jeunes leaders d'accroître leur impact et de mener une action climatique transformatrice dans le monde entier.
CONTRAINTES DE CAPACITÉ	Il existe un besoin généralisé de renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité des initiatives menées par les jeunes. De nombreuses organisations ne disposent pas des compétences techniques, de l'expertise en matière de gestion de projet et des capacités de collecte de fonds nécessaires à une mise en œuvre réussie. Une formation et un soutien ciblés sont essentiels pour combler ces lacunes.
OBSTACLES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	Les obstacles juridiques et réglementaires ont un impact sur la capacité des organisations de jeunes à accéder aux financements et à les gérer. Des questions telles que les incertitudes juridiques pour les groupes dirigés par des enfants et les processus rigoureux de demande de subvention créent des obstacles importants. La simplification des réglementations et la fourniture d'un soutien juridique peuvent contribuer à relever ces défis.

Recommandations pour améliorer l'activisme climatique mené par les jeunes

DÉVELOPPER DES MODÈLES DE FINANCEMENT FLEXIBLES	Créer des modèles de financement qui privilégient la flexibilité et le soutien à long terme des initiatives menées par les jeunes. Des subventions pluriannuelles et des processus de demande simplifiés peuvent apporter la stabilité nécessaire à un impact durable.
INVESTIR DANS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	Proposer des programmes complets de renforcement des capacités qui répondent aux besoins spécifiques des organisations dirigées par des jeunes. La formation à la gestion de projet, à l'éducation financière et au plaidoyer peut améliorer l'efficacité et la durabilité de leurs efforts.
FACILITER LA COLLABORATION RÉGIONALE	Encourager la collaboration entre les pays et le partage des connaissances entre les organisations de jeunes. L'établissement de réseaux régionaux peut renforcer l'action collective et amplifier l'impact des initiatives climatiques.
SOUTENIR L'HABILITATION JURIDIQUE	Fournir davantage d'informations et améliorer la compréhension du concept d'habilitation juridique en tant qu'outil d'éducation communautaire, de mobilisation, de changement de politique et de plaidoyer. Cela peut contribuer à remettre en question les structures de pouvoir et à instaurer un changement durable.

6. DÉFIS SPÉCIFIQUES : BARRIÈRES LINGUISTIQUES, HABILITATION JURIDIQUE ET DISPARITÉ ENTRE LES SEXES

La perception d'un biais en faveur des mécanismes de financement anglophones

L'un des défis majeurs auxquels sont confrontés les pays francophones et lusophones est l'accès au financement au sein d'un écosystème philanthropique qui est perçu comme favorisant fortement les organisations anglophones. Beaucoup de ces organisations estiment que le paysage du financement, ainsi que les possibilités de renforcement des capacités qui accompagnent le soutien financier, profitent de manière disproportionnée aux organisations anglophones. Selon plusieurs personnes interrogées, la philanthropie est largement perçue comme une pratique anglophone, ce qui désavantage nettement les organisations francophones ou lusophones.

Cette disparité ne se limite pas au financement, mais s'étend à la capacité même de participer à des discussions mondiales sur des questions essentielles telles que la justice climatique. L'une des personnes interrogées a souligné que dans un contexte mondial, il avait du mal à suivre le rythme de ses collègues anglophones, qui avaient une compréhension plus complète et une connaissance plus approfondie des sujets liés à la justice climatique. Ce manque d'expertise et de familiarité avec les questions clés isole encore davantage les organisations francophones et lusophones de la communauté philanthropique classique. En réponse à ces défis, certaines organisations ont adopté des noms anglais afin de paraître bilingues et d'améliorer leur visibilité. Cette stratégie, bien que pratique, met en évidence le problème plus large des barrières linguistiques et la nécessité d'un écosystème de financement plus inclusif qui tienne compte des différents contextes linguistiques des organisations du Sud.

En résumé, ces défis se manifestent de la manière suivante :

DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT LIMITÉES

Les organisations des pays francophones et lusophones trouvent souvent moins de possibilités de financement que leurs homologues anglophones. De nombreux bailleurs internationaux et fondations philanthropiques sont basés dans des pays anglophones ou se concentrent principalement sur les régions anglophones, ce qui entraîne une disparité dans la disponibilité des subventions et du soutien financier.

BARRIÈRES LINGUISTIQUES

La langue de communication et des processus de demande peuvent constituer un obstacle important. De nombreuses demandes de financement, rapports et communications sont rédigés en anglais, ce qui crée des obstacles pour les organisations des pays francophones et lusophones qui n'ont peut-être pas les ressources ou l'expertise nécessaires pour répondre à ces exigences. Ce fossé linguistique accroît la difficulté d'obtenir un financement.

Recommandations pour lutter contre les préjugés linguistiques

AUGMENTER LE SOUTIEN MULTILINGUE

Les organisations philanthropiques devraient fournir un soutien et des ressources multilingues pour faciliter l'accès des organisations non anglophones. Il s'agit notamment de traduire les documents de candidature, d'offrir une assistance linguistique et de veiller à ce que les possibilités de financement soient accessibles dans plusieurs langues.

DÉVELOPPER DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT RÉGIONAUX

Mettre en place des mécanismes de financement spécifiquement conçus pour les régions francophones et lusophones. Il peut s'agir de créer des subventions spécifiques, des partenariats régionaux et des organismes subventionnaires locaux qui comprennent mieux les besoins de ces régions et y répondent mieux.

PROMOUVOIR L'INCLUSION DANS LA PHILANTHROPIE

Plaider pour une plus grande inclusion au sein de la communauté philanthropique en mettant en lumière les contributions et les besoins des organisations de jeunes dans les pays francophones et lusophones. La sensibilisation et le développement de relations avec les bailleurs peuvent contribuer à combler le fossé et à assurer une distribution plus équitable des ressources.

Comprendre l'habilitation juridique : Perceptions et réalités

L'habilitation juridique est de plus en plus reconnue comme une approche essentielle pour permettre aux communautés de protéger leurs droits et de plaider en faveur de la justice. De nombreuses organisations interrogées ont fait preuve d'un engagement fort en faveur d'approches centrées sur la communauté, utilisant le droit comme outil d'organisation à des degrés divers. Par exemple, les Amis de l'Afrique francophone-Bénin (AMAF Bénin) ont partagé un exemple puissant où la demande de connaissances juridiques provenait des communautés elles-mêmes, comme l'a souligné un participant : "Vous devez nous laisser avec une connaissance de la loi, quelque chose qui peut vraiment nous protéger et protéger nos terres".

Malgré cet engagement, il existe encore de nombreuses idées fausses sur ce qu'implique l'habilitation juridique. De nombreuses parties prenantes assimilent l'habilitation juridique à l'engagement dans des procédures judiciaires ou des batailles juridiques. Cette vision étroite ne tient pas compte de la portée plus large de l'habilitation juridique, qui comprend l'éducation des communautés sur leurs droits, le plaidoyer en faveur de changements politiques et l'utilisation d'outils juridiques pour lutter contre les injustices en dehors de la salle d'audience. Cela signifie également que de nombreuses organisations pratiquant l'habilitation juridique ne catégorisent ou ne décrivent pas nécessairement leur travail comme tel. Par conséquent, ces organisations peuvent encore avoir besoin d'accéder à un langage et à des cadres spécifiques à l'habilitation juridique pour s'assurer que leurs interventions soient délibérées, ciblées et renforcées. Le cadre "connaître, utiliser et façonner la loi", ainsi que les enseignements tirés de son cycle, offre une perspective précieuse à travers laquelle les organisations peuvent encadrer et améliorer leurs efforts en matière d'habilitation juridique.

Au cours de notre étude, chaque conversation a commencé par des mini leçons d'initiation à l'habilitation juridique, couvrant des concepts essentiels tels que la démocratisation du droit, l'habilitation des personnes avec des connaissances juridiques, et l'utilisation efficace du droit pour invoquer l'autorité et les preuves pour des solutions administratives. Ces sessions d'introduction ont été bien accueillies, les participants montrant à la fois une appréciation et un vif intérêt pour en apprendre davantage. Nous avons également observé que lorsque ces sessions d'initiation à l'habilitation juridique précédaient des discussions ou des questions, les réponses des participants étaient nettement plus concrètes et informées.

Cette expérience souligne l'importance d'une formation juridique de base pour déterminer l'efficacité du travail d'habilitation juridique. En dotant les communautés et les organisations des outils et du langage adéquats, elles peuvent mieux s'orienter dans les complexités des systèmes juridiques et défendre plus efficacement leurs droits.

Disparité hommes-femmes dans le travail sur la justice climatique

Une observation critique tout au long de notre étude exploratoire et des rapports qui en découlent est l'absence flagrante des jeunes femmes dans les espaces de justice climatique. Malgré leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique, les jeunes femmes restent sous-représentées dans les processus décisionnels et les initiatives communautaires. Dans plusieurs groupes de discussion menés dans le cadre de cette étude, les discussions étaient dominées par des groupes de 20 à 30 jeunes hommes, alors que seules quelques jeunes femmes étaient présentes pour partager leurs points de vue et leurs expériences.

Cette disparité est très préoccupante, car elle limite non seulement la diversité des voix et des solutions, mais reflète également des problèmes systémiques plus larges liés à l'inégalité entre les sexes. Le changement climatique renforce les vulnérabilités existantes des femmes et des filles, en particulier en Afrique subsaharienne, où elles subissent souvent le poids de la dégradation de l'environnement en assumant des responsabilités accrues en matière d'approvisionnement en eau, en nourriture et en énergie pour leur famille.

L'absence des jeunes femmes dans ces espaces n'est pas simplement un oubli ; elle indique un échec à créer des cadres inclusifs qui reconnaissent et valorisent leurs contributions. Les normes culturelles, les structures patriarcales et l'accès limité à l'éducation ou aux ressources pour le développement du leadership sont autant d'obstacles à la participation des jeunes femmes. Sans efforts délibérés pour faire tomber ces barrières, la justice climatique restera incomplète, laissant de côté des voix qui sont cruciales pour des solutions holistiques et équitables.

Pour combler cette lacune, des interventions ciblées sont nécessaires. Il s'agit notamment de créer des plateformes sûres et encourageantes permettant aux jeunes femmes de participer au dialogue sur le climat, d'offrir des programmes de formation au leadership adaptés à leurs besoins spécifiques et de veiller à ce que les mécanismes de financement accordent la priorité aux initiatives menées par les jeunes femmes. Ce faisant, nous pouvons commencer à modifier la dynamique de la participation et veiller à ce que les jeunes femmes soient non seulement incluses mais aussi habilitées à codiriger la lutte pour la justice climatique.



7. RECOMMANDATIONS FINALES ET PLANS D'ACTION STRATÉGIQUES

S'attaquer aux barrières linguistiques

Défi : Les pays francophones et lusophones, en particulier la Guinée-Bissau et le Bénin, ont exprimé des difficultés d'accès au financement en raison de la domination de l'anglais dans la communauté philanthropique. De ce fait, les organisations de jeunesse de ces régions ont moins de possibilités d'obtenir le soutien financier dont elles ont besoin.

Recommandation : Développer des programmes de subvention multilingues et fournir des lignes directrices pour les demandes, du matériel de formation et du soutien en français et en portugais.

Plan d'action :

- **Sensibilisation multilingue :** Plaider auprès de la communauté des bailleurs de fonds pour la traduction en français et en portugais de tous les documents relatifs aux subventions, afin qu'ils soient facilement accessibles aux organisations de jeunes en Guinée-Bissau et au Bénin.

Renforcement des capacités dans les pays non anglophones

Défi : Les groupes dirigés par des jeunes, en particulier dans les pays non anglophones, se heurtent à des capacités limitées en matière de rédaction de demandes de subvention, d'élaboration de propositions, de mise en œuvre et d'engagement des bailleurs. Ces lacunes les empêchent d'accéder efficacement aux possibilités de financement disponibles, perpétuant ainsi une inégalité déjà existante dans l'allocation des ressources.

Recommandation : Renforcer les capacités par le biais d'ateliers sur mesure et d'un soutien multilingue. Proposer des ateliers en français et en portugais axés sur la rédaction de demandes de subvention, l'élaboration de propositions et l'engagement des bailleurs, afin d'aider les organisations de jeunesse de ces régions à s'orienter plus efficacement dans le paysage du financement.

Plans d'action :

- Examiner régulièrement l'accessibilité et les taux de réussite des candidatures des pays francophones et lusophones afin d'affiner l'approche et d'accroître l'inclusivité.
- Développer et distribuer des trousseaux et des modèles multilingues adaptés aux besoins des organisations de jeunes dans ces régions.
- Organiser des sessions de renforcement des capacités en français et en portugais, axées sur la rédaction de subventions, la structuration de propositions et les stratégies de communication.

Renforcement des capacités et soutien technique

Défi : Les rapports du Liberia et de la Sierra Leone soulignent que les organisations de jeunes manquent souvent de l'expertise technique nécessaire pour mettre en œuvre et soutenir des projets climatiques complexes.

Recommandation : Soutenir la mise en place de centres de formation régionaux qui fournissent un soutien continu au renforcement des capacités dans des domaines clés tels que l'adaptation au climat, la gestion de projet et l'habilitation juridique.

Plans d'action :

- **Formation localisée :** Élaborer des programmes de formation en collaboration avec des experts locaux, en veillant à ce qu'ils répondent aux besoins et aux défis spécifiques de chaque pays, et à ce que les supports soient disponibles dans plusieurs langues.
- **Un soutien durable :** Fournir un soutien continu par le biais de mentorat, de ressources en ligne et d'ateliers périodiques en personne pour s'assurer que les organisations peuvent appliquer les compétences qu'elles ont acquises.

Améliorer la compréhension de l'habilitation juridique

Défi : Dans l'ensemble, les communautés engagées dans le travail d'habilitation juridique l'associent souvent exclusivement au litige, ce qui limite leur compréhension de la portée plus large de l'habilitation juridique.

Recommandation : Renforcer les connaissances et la compréhension de la communauté sur l'ensemble des approches d'habilitation juridique.

Plans d'action :

- **Campagnes de sensibilisation :** Mener des initiatives de sensibilisation qui clarifient les différentes facettes de l'habilitation juridique, en mettant en lumière des exemples de réussite non contentieuse dans des contextes similaires.
- **Formation pratique :** Proposer des sessions de formation sur diverses approches d'habilitation juridique, en se concentrant sur le plaidoyer au niveau communautaire et l'éducation aux droits dans des contextes urbains et ruraux.
- **Développement de ressources :** Créer des ressources documentaires en français et en portugais, y compris des études de cas et des trousseaux, pour aider les organisations du Bénin, de la Guinée-Bissau, et du Sénégal à adopter une vision plus holistique de l'habilitation juridique.

Soutenir la représentation des jeunes dans l'élaboration et la défense des politiques

Défi : Les rapports de la Guinée-Bissau, du Sénégal, de la Sierra Leone et de l'Ouganda indiquent que les voix des jeunes sont souvent marginalisées dans les discussions sur la politique climatique nationale, malgré l'impact significatif du changement climatique sur les jeunes.

Recommandation : Renforcer la représentation des jeunes dans les processus d'élaboration des politiques climatiques nationales dans les six pays.

Plans d'action :

- **Renforcement des capacités de plaidoyer :** Soutenir la formation des jeunes leaders à la défense des politiques, à la négociation et à la prise de parole en public afin qu'ils puissent représenter efficacement leurs communautés dans les dialogues politiques.
- **Collaboration entre pays :** Faciliter les sommets régionaux de la jeunesse qui rassemblent les jeunes militants climatiques des six pays pour partager leurs expériences, élaborer des stratégies sur les défis communs et construire un front uni dans le domaine du plaidoyer politique.

Promouvoir des moyens de subsistance inclusifs et durables grâce à l'entrepreneuriat vert dirigé par des jeunes

Défi : En Sierra Leone et en Ouganda, les jeunes ont du mal à accéder aux ressources nécessaires pour créer et développer des entreprises vertes, qui sont essentielles pour des moyens de subsistance durables et la résilience climatique.

Recommandation : Promouvoir l'entrepreneuriat vert mené par les jeunes en fournissant un soutien ciblé sous forme de formation, de financement et d'accès au marché.

Plans d'action :

- **Programmes de formation :** Soutenir les programmes de formation à l'entrepreneuriat axés sur les modèles d'entreprise durables, les énergies renouvelables et l'agriculture respectueuse de l'environnement, adaptés aux besoins des jeunes dans chaque pays.
- **Accès au financement :** Créer des programmes de microfinancement et des subventions de démarrage spécifiquement destinés aux entreprises vertes dirigées par des jeunes, avec des conditions de remboursement flexibles pour encourager la participation.
- **Soutien à l'accès au marché :** Aider les jeunes entrepreneurs à accéder aux marchés locaux, régionaux et internationaux, notamment par le biais de partenariats avec des acteurs du secteur privé et des associations commerciales.

Favoriser la collaboration et la solidarité régionales

Défi : Les organisations de jeunesse des pays francophones et lusophones se sentent souvent isolées des réseaux régionaux dominés par des groupes anglophones, ce qui limite leur capacité à collaborer et à partager des ressources.

Recommandation : Renforcer et étendre les réseaux régionaux de jeunes sur le climat afin d'inclure davantage d'organisations francophones et lusophones.

Plans d'action :

- **Expansion du réseau :** Recruter activement les organisations de jeunesse du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Sénégal dans les réseaux régionaux existants, en veillant à ce qu'elles bénéficient d'une représentation et d'opportunités égales.
- **Inclusion linguistique :** Veiller à ce que toutes les communications, tous les événements et toutes les ressources du réseau soient disponibles en français et en portugais, et que des services d'interprétation soient assurés lors des réunions et des conférences.
- **Projets :** Faciliter le développement de projets conjoints qui abordent les questions climatiques transfrontalières, en encourageant la collaboration entre des organisations de jeunes de différents horizons linguistiques et culturels.

8. CONCLUSION

La synthèse des résultats obtenus au Bénin, en Guinée-Bissau, au Libéria, au Sénégal, en Sierra Leone et en Ouganda révèle un paysage complexe et interconnecté de défis et d'opportunités pour l'action climatique menée par les jeunes dans ces pays. Malgré la diversité des contextes, des thèmes communs émergent, tels que la nécessité d'un meilleur accès au financement, le renforcement des capacités, l'habilitation juridique et la gouvernance inclusive. Les recommandations stratégiques proposées offrent une voie pour relever ces défis et permettre aux jeunes de jouer un rôle central dans la lutte contre le changement climatique et le développement durable.

Les efforts des organisations de jeunesse dans ces pays témoignent de la résilience et de l'innovation des jeunes face à la crise environnementale. Cependant, pour maximiser leur impact, il est essentiel que les parties prenantes - y compris les gouvernements, les organisations internationales et les bailleurs de fonds - s'engagent à mettre en œuvre les recommandations présentées dans ce rapport. En favorisant un environnement propice aux initiatives menées par les jeunes, nous pouvons faire en sorte que la prochaine génération soit équipée pour faire face à la crise climatique et garantir un avenir durable pour tous.



fundhumanrights.org



legalempowermentfund.org

[@fundhumanrights](https://www.facebook.com/fundhumanrights) |
 [bit.ly/fghr-linkedin](https://www.linkedin.com/company/fundhumanrights) |
 [@fundhumanrights](https://www.instagram.com/fundhumanrights) |
 [fundhumanrights.bsky.social](https://www.bsky.social/fundhumanrights)